

Simina MASTACAN  
Université de Bacău  
Roumanie  
[simina\\_mastacan@yahoo.com](mailto:simina_mastacan@yahoo.com)

## **Polyphonie et subjectivité dans le style indirect libre**

Quels sont les moyens dont un locuteur dispose afin de rendre la parole (ou les pensées) d'autrui dans son discours ? S'il y parvient, il le fait fidèlement ou il met en jeu ses interprétations, ses croyances, ses attentes?

C'est seulement une partie des questions auxquelles il faudrait répondre lorsqu'on parle du **discours rapporté**, ou, selon le syntagme adopté par certains chercheurs, discours représenté<sup>1</sup>.

Identifié et soumis à l'analyse depuis longtemps, le discours rapporté a été considéré, dans des études plus récentes de pragmatique et d'énonciation, un cas particulier de polyphonie et a reçu le nom de **double énonciation**. On a remarqué, à juste titre, que l'énoncé qui se présente sous ce nom fait entendre au moins deux locuteurs différents. C'est vraiment ce dédoublement des locuteurs celui qui y importe, chacun étant responsable de son énonciation. On va s'en tenir, dans les propos suivant, à l'analyse de ce jeu énonciatif particulier, où la question de la subjectivité langagière se trouve enrichie. Dans l'étude du style indirect libre (SIL) que nous proposons, nous espérons déceler quelques-uns des procédés linguistiques et pragmatiques censés pouvoir attribuer aux autres des états mentaux et permettre l'interprétation, compte tenu de certaines prémisses et conditions d'énonciation.

### **1. Introduction**

Si, comme on l'a déjà avoué, la question n'est pas du tout nouvelle, ce qui est de date plus récente est le point de vue énonciatif sous le signe duquel nous plaçons l'étude du discours rapporté.

Le plus simple schéma de cette situation d'énonciation est donc le suivant : le discours tenu par un locuteur premier (locuteur de base, locuteur

---

<sup>1</sup> Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 57. Les auteurs s'y attachent à décrire ce « phénomène textuel polyphonique par excellence », qui entre dans les vues des littéraires et des linguistes à la fois.

rapporteur) - L1 - contient un discours attribué à un autre locuteur - L2 - (parfois même au locuteur premier) : il est *rapporté* par le locuteur L1, qui devient le porte-parole de L2 ; en d'autres termes, l'image de L1, responsable de son énonciation, entre dans une relation de représentation avec le point de vue de L2.

« (Gertrude - L1) - Alors pourquoi le Seigneur (L2) nous dit-il :  
'Regardez les lis des champs' ? (...)  
- Je (L1) me rappelle que vous (L2) m'avez dit souvent que le plus  
grand besoin de cette terre est de confiance et d'amour »  
(Gide, SP 296)

On a identifié, traditionnellement, plusieurs formes sous lesquelles un locuteur peut rapporter le discours d'autrui ; on les range, d'habitude en trois catégories : **le discours direct**, **le discours indirect** et **le style indirect libre**.

Je lui ai dit exactement ces paroles : « *Où vas-tu en vacances ?* »  
(discours rapporté en style direct)

Je lui ai demandé où il allait en vacances (discours rapporté en style indirect).

Cette dernière semaine de travail, les soucis commençaient peu à peu à s'effacer. *Où irait-il pendant les vacances ?* C'était la seule question à laquelle il ne connaissait encore la réponse.

On remarque les différences grammaticales notables entre ces trois énoncés, mettant en jeu la concordance des temps, les types de phrases (assertif ou interrogatif), subordination, changement des personnes, etc. Du point de vue linguistique, les formes 1 et 2 sont plutôt explicites, parce que l'identification de la source du fragment cité n'est pas ambiguë, alors que dans le cas du discours indirect libre (3), on a affaire à une forme implicite, interprétative, qui exige la prise en compte d'un cadre énonciatif plus large afin d'éclaircir les données intra et extra discursifs. Par le simple fait de représenter une énonciation, l'énoncé rapporté subit des modifications importantes, puisque les coordonnées spatio-temporelles ont changé et que les déictiques, par conséquent, ne sauraient fonctionner de la même manière que dans le discours direct<sup>2</sup>.

## 2. Le discours cristallisé

Il nous semble que la théorie polyphonique, en général, et le projet Scapoline, en particulier, offre au chercheur des instruments efficaces, lui

---

<sup>2</sup> En insistant sur ces aspects, les auteurs de la *Scapoline* démontrent, d'une manière pertinente, le rôle du syntagme introducteur – *l'inquit* – qui garde, parfois ces indices de l'énonciation et dont la fonction serait de permettre au locuteur de *dire* le fait qu'il représente quelque chose, alors que l'absence de *l'inquit* dénote une autre attitude d'énonciation, celle de *montrer* l'énoncé représenté (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 60).

permettant d'éviter les pièges que l'analyse du style indirect libre soulève parfois à l'interprétation. Construit sans syntagme introducteur, le SIL témoigne, tout comme le discours indirect, d'un phénomène d'« incorporation énonciative », qui détermine la présence de deux centres énonciatifs, chacun caractérisé par ses propres déictiques.

L'appareil théorique de la Scapoline est censé rendre compte de cette situation particulière. Rappelons-y seulement les lignes essentielles :

La Théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique (la *ScaPoLine*) s'attache, dans le sillage de Ducrot, à trouver les meilleures explications pour la multiplication des instances d'énonciation et à les appliquer à l'analyse littéraire, en particulier au discours rapporté. Ce qui la caractérise est qu'elle s'occupe principalement de la création du sens au niveau de l'énoncé, vu que c'est l'énoncé celui qui renferme les traces de ses protagonistes. Ce ne sont pas seulement les positions de l'émetteur et du récepteur qui doivent être prises en compte, mais aussi les **points de vue** différents (notion centrale dans la théorie scandinave). Ainsi, dans *Ce chat n'est pas noir* cohabitent plusieurs points de vue différents: pdv<sub>1</sub> : « ce chat est noir » ; pdv<sub>2</sub> : « pdv<sub>1</sub> est injustifié »

L'existence de ces deux points de vue est marquée dans les matériaux linguistiques mêmes par la présence de la négation *ne...pas*.

Il est donc important d'y mentionner un trait essentiel de la ScaPoLine : celle-ci s'occupe des phénomènes qui sont engendrés dans la **langue** en principe indépendamment de son emploi, chose soulignée à plusieurs reprises dans les travaux des linguistes scandinaves. La **structure polyphonique** se situe en effet au niveau de la langue (ou de la phrase), et c'est la raison pour laquelle elle ne se découvre pas par une étude des interprétations ou des emplois possibles des énoncés, mais seulement par un examen des (co)textes auxquels ceux-ci sont susceptibles de s'intégrer. En revanche, la structure polyphonique fournit des instructions relatives à l'interprétation de l'énoncé de la phrase, ou plus précisément aux interprétations possibles de celui-ci.

Les auteurs soutiennent vivement que la théorie polyphonique est une **théorie sémantique, discursive, structuraliste et instructionnelle** : « elle est sémantique parce son objet est le sens des énoncés ; elle est discursive parce que le sens est vu comme constitué de traces d'un discours cristallisé et parce que ce sens concerne l'intégration discursive de l'énoncé ; elle est structuraliste parce qu'elle part d'une conception structuraliste de l'organisation du discours ; elle est instructionnelle parce qu'elle fournit des instructions pour l'interprétation de l'énoncé »<sup>3</sup>. Ces instructions peuvent être plus ou moins précises. Dans l'énoncé cité, l'instruction consiste à faire comprendre au récepteur que deux points de vue contradictoires sont en jeu, un positif, l'autre négatif, et que l'émetteur s'associe au dernier. La source du point de vue positif reste, en échange, dans l'ombre.

Les **éléments fondamentaux** avec lesquels on y opère sont centrés autour de trois notions fondamentales : les **points de vue** sont des unités sémantiques, qui renferment un contenu sémantique ; les **êtres discursifs**, qui

---

<sup>3</sup> Nølke & Olsen 2000 : 120.

sont les êtres susceptibles d'être tenus responsables des points de vue exprimés, ou plus précisément des jugements apportés par les pdv. ; les **liens énonciatifs** qui relient les êtres discursifs et les points de vue.

Il faut aussi dire qu'un point de vue a une source, appelée **énonciateur**, vu comme variable qui peut être saturée à un stade ultérieur. Le problème est d'identifier les êtres discursifs désignés comme énonciateurs des points de vue. Les points de vue sont divisés en pdv simples et complexes. Les points de vue simples sont indépendants d'autres points de vue et ils sont les éléments atomiques de la construction polyphonique, formant ce qu'on a appelé un **discours cristallisé**. On a également identifié trois types de points de vue complexes : pdv hiérarchiques, introduits par certains connecteurs – *Marie a peut-être passé l'examen* – ; pdv relationnels, qui relient plusieurs pdv, pdv stratificationnels.

Selon K. Fløttum<sup>4</sup>, c'est le locuteur qui est responsable de l'énonciation et de l'énoncé qui en résulte. Il peut présenter plusieurs points de vue dans un seul et même énoncé. Il est nécessaire, selon cet auteur, de faire aussi une autre distinction, celle entre **locuteur de l'énoncé** et le **locuteur textuel**. Les deux derniers représentent deux types d'images que le locuteur « metteur en scène », responsable de l'énonciation, peut construire de lui-même. C'est une distinction semblable à celle de Ducrot, entre *locuteur en tant que tel* et *locuteur en tant qu'être du monde*.

Comme on l'a vu, pour faire écho à Ducrot, la ScaPoLine propose de considérer chaque énoncé comme un discours cristallisé. Le jeu polyphonique est codé dans la signification même de la phrase sous forme d'instructions relatives à l'interprétation particulière dans une situation singulière.

L'étude du SIL qui, on l'a vu, se caractérise par incorporation énonciative et par la multiplication des points de vue jouit pleinement de ce type d'approche. On se propose, par la suite, de suivre de plus près les écarts qui s'établissent entre l'énonciation-cadre et l'énonciation rapportée, entre le locuteur et les différents êtres de discours qu'il met en scène.

### 3. La subjectivité au SIL

Considérons ce fragment des *Caves du Vatican* (qui clôt, d'ailleurs, le roman) :

« Geneviève braverait le courroux de son père, l'opinion du monde et ses mépris, mais devant ce ton glacé de Lafcadio, le cœur lui manque. N'a-t-il donc pas compris que pour venir ainsi, la nuit, lui parler, lui faire ainsi l'aveu de son amour, elle non plus n'est pas sans résolution ni courage et que son amour vaut peut-être mieux qu'un merci ?... Mais comment lui dirait-elle qu'elle aussi, jusqu'à ce jour, s'agitait comme dans un rêve – un rêve dont elle n'échappait par instants qu'à l'hôpital où, parmi les pauvres

---

<sup>4</sup> Cf. Fløttum 2002.

enfants, et pansant leurs plaies véritables, il lui semblait prendre parfois contact, enfin, avec quelque réalité - un médiocre rêve où s'agitaient à ses côtés ses parents et se dressaient toutes les conventions saugrenues de leur monde, et qu'elle ne parvenait pas à prendre leurs gestes non plus que leurs opinions, leurs ambitions, leurs principes, non plus que leur personne même, au sérieux ? Quoi d'étonnant si Lafcadio n'avait pas pris au sérieux Fleurissoire !... Se peut-il qu'ils se séparent ainsi ? »

(Gide, CV 244-245)

Quels seraient les « signaux » qui nous orientent à saisir dans ce fragment la présence du style indirect libre ? Placé entre discours direct et discours indirect, le SIL semble jouir de tous les avantages d'une frontière assez fragile. Le défi serait de déceler les éléments empruntés au discours direct et au discours indirect et d'essayer une délimitation plus nette. Certains chercheurs ont même proposé de le définir d'une manière négative, en y identifiant des éléments incompatibles avec le discours direct et avec le discours indirect.

Du discours direct, le SIL reprend l'absence de subordination et les éléments qui témoigneraient d'un emploi oral : les exclamations (*Quoi d'étonnant ...!*), les hésitations, marquées par des points de suspension, les interrogations rhétoriques (*N'a-t-il donc pas compris que...*, *Se peut-il qu'ils se séparent ainsi ?*). En échange, on ne retrouve pas l'emploi du système déictique (*je, tu*), mais des adverbes d'énonciation attribuables à la personne qui énonce (*donc, enfin*).

Le discours indirect est représenté par la présence des temps attribués normalement au récit, l'imparfait (le plus fréquent) et le conditionnel (*Mais comment lui dirait-elle qu'elle ... s'agitait ; il lui semblait prendre parfois contact, enfin, avec quelque réalité*).

On parle donc, dans le cas du SIL, de la transposition dans le temps du récit (du présent en imparfait, du passé composé en plus-que-parfait). Dans le texte que nous avons cité on remarque également l'emploi du présent et du passé composé (*N'a-t-il donc pas compris que pour venir ainsi, dans la nuit, lui parler (...) elle non plus est sans résolution (... ; Se peut-il qu'ils se séparent ainsi ?)*) Ce serait difficile de parler, dans ce cas, d'un discours rapporté en style direct, à cause de la négation et de l'interrogation à valeur rhétorique, mais on pourrait accepter l'idée d'un autre type de discours, le **discours direct libre** qui s'y entrelace avec le discours indirect libre.

A la différence du discours indirect libre, où le verbe de parole (ou de citation – *l'inquit*) peut manquer, le discours indirect ne saurait s'en dispenser. Le comportement des déictiques doit encore être nuancé : le « moi-ici-maintenant » du discours direct devient, dans le SIL, « lui/elle-ici-maintenant » : *Aujourd'hui, il lui laissait le livre ; maintenant il ne pouvait plus penser à cela*. On peut établir, à cet égard, la distinction entre la deixis centrale (composé des temps et de pronoms personnels, relié au locuteur et faisant partie de la prédication primaire) et la deixis périphérique (relié à un être de discours et

contenant des compléments circonstanciels de temps et de lieu)<sup>5</sup>. Le centre déictique central du locuteur dont l'énoncé est rapporté est effacé, alors que son centre déictique périphérique peut être préservé. L1 est celui qui mène le jeu et qui met les acteurs sur la scène, il maintient donc les pronoms et prend la responsabilité des temps employés.

Pour reproduire le mouvement de la conscience (à la troisième personne), Dorrit Cohn<sup>6</sup> a identifié plusieurs formes : le psycho-récit (relevant du discours indirect libre), le monologue rapporté (contenant une citation qui se donne pour littérale) et le monologue narrativisé, qui a beaucoup de traits communs avec le discours indirect libre, vu qu'il faut voir, selon les dires de Dorrit Cohn, « son appartenance conjointe au récit aussi bien qu'à la citation »<sup>7</sup>. Ce dernier est le lieu privilégié de la suspension temporelle qui, dans un récit de fiction, fait un personnage balancer entre le passé du souvenir et l'anticipation du futur. La présence simultanée des repères temporels des plus divers et des adverbes et locutions adverbiales à valeur déictique montrent à la fois la fluidité temporelle et le fait que le narrateur adopte les repères spatio-temporels du personnage, pour qui le jour où se passe l'action est *aujourd'hui*, et l'endroit est *ici*<sup>8</sup>.

Aussi les limites du SIL comme forme de représentation de la vie intérieure, des paroles ou des pensées des personnages s'avèrent-elles être souvent indévisibles. La présence des caractéristiques syntaxiques et pragmatiques, le choix des mots suggèrent une énonciation ambivalente, qu'on ne saurait attribuer intégralement ni au narrateur, ni au personnage. Le seul moyen de le reconnaître serait, donc, l'intuition du lecteur, censé deviner, flairer le moment où la rupture énonciative se produit :

« A vrai dire Amédée ne songeait pas bien particulièrement à *cela*, mais l'effort de Carola pour le rassurer l'inquiéta au contraire. Car enfin, du moment qu'elle affirmait que ce n'était pas *cela*, c'était donc que ç'aurait pu l'être. Après tout, était-elle bien sûre que ça ne l'était pas ? Et que ce fût *cela*, lui le trouvait tout naturel ; car enfin il avait péché ; il méritait que ça le fût. Ça devait l'être. Un frisson lui coula le long du dos »

(Gide, CV 165)

Dans ce fragment des *Caves du Vatican*, le récit (représenté par les formes verbales au passé simple) encadre les pensées du personnage, rapportées au SIL. Le lecteur se sent plongé dans le « style » du personnage, et ressent comme une marque personnelle les adverbes et les interrogations rhétoriques qui visent l'auto-justification (*car enfin, du moment que, c'était donc que, mais*

<sup>5</sup> Cf. Nølke, Fløttum & Norén 2004: 75-76.

<sup>6</sup> Cohn 1981 (1978). Pour elle aussi, le SIL est un discours hybride, fictif, « un discours du *comme si*, suspendu ainsi entre l'immédiateté de la narration et le détour du récit ».

<sup>7</sup> *Idem*, p. 28.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 157.

*enfin, après tout*). La présence de l'imparfait est d'ailleurs un autre signe avertisseur du SIL.

De toute façon, il faut convenir, à côté de D. Maingueneau<sup>9</sup>, qu'« il n'existe pas de marques linguistiques spécifiques pour cette forme de citation », et qu'il est difficile d'apprécier, en dehors du contexte, si un énoncé appartient ou non au SIL.

Les fonctions les plus saillantes du SIL seraient donc de rétablir la subjectivité langagière et d'intégrer les paroles citées dans le fil de la narration.

#### 4. Polyphonie et style indirect libre

Pour les adeptes de la théorie polyphonique de Ducrot, il va sans dire que le discours rapporté en général, et le SIL, en particulier, relève de la polyphonie.

En termes polyphoniques, ce discours fait superposer au moins deux instances d'énonciation, ayant des locuteurs et des points de vue (énonciateurs) différents. On pourrait, pour l'instant, établir la différence entre le discours rapporteur et le discours rapporté et, respectivement, entre le locuteur rapporteur (L1) et le locuteur dont les paroles sont rapportées – le locuteur représenté (L2). Le locuteur rapporteur est toujours responsable de l'acte d'énonciation dont il est l'auteur ; il peut aussi représenter de deux manières l'acte d'énonciation du L2 : soit en le disant explicitement, par l'entremise d'un verbe de parole, comme dans le discours direct et indirect rapportés, soit en le montrant, de façon implicite, sans y employer aucun verbe introducteur (comme souvent dans le SIL).

Les représentants de la ScaPoLine remarquent<sup>10</sup> qu'un énoncé qui véhicule un discours représenté a toujours une configuration polyphonique, marquée au niveau de la phrase par de divers moyens linguistiques. Le discours rapporté est centré sur un vrai jeu polyphonique, dont le meneur est considéré celui qui rapporte, l'intermédiaire (L1). Si l'on prend L1 comme point de référence, on distingue :

- une **polyphonie ouverte** (en prenant la parole, L1 prend aussi, ouvertement, la responsabilité de l'analogie entre le discours originel et sa propre représentation) ; c'est le cas des discours direct et indirect rapportés ;
- une **polyphonie couverte**, caractérisée par le fait que L1 montre qu'il représente le discours de L2, en mettant L2 directement sur la scène. « Montré, l'énoncé de LR (L2) est exprimé directement tout à fait comme la surprise s'exprime directement par l'interjection *quoi ?* »<sup>11</sup>. L'intervention de L1 reste dissimulée. Dans ces cas (discours direct libre, discours indirect libre) l'effet polyphonique peut disparaître apparemment, et avoir l'impression que les locuteurs parlent indépendamment.

---

<sup>9</sup> Maingueneau 1993 : 106.

<sup>10</sup> Dans les études sur la polyphonie scandinave déjà citées.

<sup>11</sup> Version électronique.

Ainsi, si le discours indirect est incorporé énonciativement, procédé qui se reflète dans sa syntaxe par les marques de la subordination, cette possibilité n'existe pas pour le SIL, ou le locuteur rapporteur (L1) ne fait que montrer le discours représenté tout en s'effaçant syntaxiquement, bien qu'il imite parfois la façon dont L2 parle. On peut remarquer que L2 perd en quelque sorte son autorité sur la deixis de son propre discours et on arrive à lui rapporter seulement le contenu des paroles, non plus la forme de celles-ci. Même si L1 ne prend pas la responsabilité du point de vue du discours représenté, il prend quand même la responsabilité de l'acte de représenter. Il engage donc un lien de non responsabilité avec le point de vue du discours représenté. Ce lien peut être de concordance (lien de type 'accord') ou de discordance (lien de type 'désaccord' ou 'réfutation')

Dans le dernier fragment de Gide que nous avons cité, on trouve des indications de discordance, de désapprobation de la part de L1, vu le commentaire, explicite ou implicite, du narrateur (*à vrai dire ; un frisson lui coula le long du dos*). Le rapport y est relativement facile à établir, vu qu'on connaît la position du narrateur envers la situation représentée.

Une autre difficulté à laquelle l'analyse polyphonique tente de trouver une réponse est celle de discerner, dans les cas plus compliqués, qui parle dans le roman, le narrateur ou son personnage. Une telle difficulté pourrait se présenter dans le texte de Gide aussi, pour l'attribution de la première phrase de l'énoncé suivant, par exemple:

« *A vrai dire Amédée ne songeait pas bien particulièrement à cela, mais l'effort de Carola pour le rassurer l'inquiéta au contraire. Car enfin, du moment qu'elle affirmait que ce n'était pas cela, c'était donc que ç'aurait pu l'être. Après tout, était-elle bien sûre que ça ne l'était pas ?* »

L'énoncé en italiques pourrait appartenir aussi bien au narrateur qu'au personnage, bien que l'imparfait soit un déclencheur du DIL. Mais la combinaison avec le passé simple (temps traditionnel du récit) du contexte environnant qui rapporte les paroles pourrait décider pour la solution d'appartenance au narrateur. Pour introduire une preuve de plus, on pourrait recourir à un test supplémentaire, celui d'introduire dans le discours – présumé de l'auteur - un élément appartenant au SIL (interjection, exclamation, certains connecteurs) :

« A vrai dire hélas ! / en effet Amédée ne songeait pas bien particulièrement à cela, mais l'effort de Carola pour le rassurer tiens ! l'inquiéta au contraire ».

Les éléments soulignés jouent exactement le rôle d'établir cette différence, et on ne sera pas surpris de remarquer que seulement la première partie de la phrase pourrait appartenir au locuteur représenté, éventuellement

impliqué subjectivement, alors que la deuxième partie est, résolument, la création de L1, le locuteur qui rapporte et qui doit garder l'objectivité et les marques avec lesquelles il a déjà accoutumé son lecteur. Dans la phrase de Gide que nous avons discutée, on a affaire à un cas de polyphonie couverte extrême, où deux types de discours, indirect libre et narratif et deux types de locuteurs s'entrelacent dans la même phrase. On remarquera une fois de plus la nature polyphonique de ce *mais*, connecteur qui ne lie pas deux énoncés, mais un énoncé et un acte d'énonciation, ce qui renforce l'idée de A. Rabatel selon lequel *mais* serait un « embryon de point de vue ». <sup>12</sup>

Rangé, lui aussi, du côté de la perspective polyphonique, D. Maingueneau apprécie l'importance de réaliser qu'un discours au SIL, comme type de citation, ne relève pas d'une énonciation habituelle, mais d'une énonciation où deux voix se mêlent, celle du narrateur et celle du personnage. Il y a deux énonciateurs (deux points de vue, dans les termes de Rabatel et de la Scapoline) mis en scène par le narrateur, qui peut s'identifier avec l'une de ces voix. Son opinion rejoint, dans l'essentiel, celles déjà énoncées : « Ce ne sont pas deux véritables locuteurs, qui prenaient en charge des énonciations, des paroles, mais deux 'voix', deux 'points de vue' auxquels on ne peut attribuer aucun fragment délimité du discours rapporté » <sup>13</sup>.

Par conséquent, la portée polyphonique du SIL peut être soutenue avec des arguments pertinents, qui mettent en jeu la question de la subjectivité dans la langue, le rapport toujours fuyant entre les voix ou les points de vue afin d'aboutir à l'accomplissement d'une technique que la littérature rend, le mieux, possible : insérer la voix du personnage de telle sorte que l'événement raconté soit accompagné de son commentaire.

## 5. Quelques controverses sur la subjectivité au SIL

Etablir la nature de l'énonciation dans le SIL et l'identité des locuteurs / énonciateurs qui peuvent y être repérés a préoccupé d'autres linguistes que ceux déjà mentionnés, dont le but, on l'a remarqué, a été de saisir la présence de la subjectivité au sein des structures polyphoniques.

Le point de départ des analyses reste E. Benveniste, avec sa distinction entre *discours* et *histoire*. L'histoire sera caractérisée, principalement, par l'emploi de la III-ème personne, alors que le discours repose sur le jeu des oppositions entre :

- la première et la deuxième personne, d'une part, et la troisième, d'autre part ;
- la première personne, d'une part, et la deuxième d'autre part, seulement la première exprimant la subjectivité.

---

<sup>12</sup> Rabatel 1998.

<sup>13</sup> Maingueneau 1993 : 105.

On y retrouve aussi la répartition des pronoms entre *déictiques* (I-ère et II-ème personne) et *anaphoriques* (III-ème personne), le référent étant à rechercher, dans le premier cas, dans la situation de communication, et dans les seconds, dans le cotexte.

Par conséquent, selon Benveniste, la subjectivité ne peut s'exprimer qu'à la première personne. Une question inquiétante surgit alors : comment est-il possible (comme les théories que nous avons rappelées nous même l'ont montré) que le SIL soit une expression de la subjectivité à la troisième personne ?

Nous touchons ici aux prémisses d'une théorie nouvelle, qui invite à repenser les fondements mêmes de la réflexion sur le SIL, celle de Ann Banfield, dans son étude *Phrases sans parole*<sup>14</sup>. L'auteur y opère avec le concept de « sujet de conscience » qui, à son opinion, est un sujet unique qui exprime sa propre subjectivité. En plus, affirme Banfield, le SIL n'est pas un phénomène de communication, par le fait que *je* et *tu*, la première et la deuxième personne, y sont exclus. Le SIL serait, avant tout, un outil cognitif.

Banfield engendre, de cette manière, une vraie dispute avec les tenants de la théorie polyphonique de Ducrot. A l'encontre de Banfield, Ducrot défend l'idée qu'on peut déceler au moins deux personnes qui parlent, dont les voix s'entrelacent au SIL. Par ce fait, le SIL ne peut pas être « sans paroles » ou sans locuteur, dit Ducrot, puisque ce dernier, qu'il soit L ou lambda, y intervient et imprime sa subjectivité, véhicule différents points de vue, etc. N'oublions pas aussi l'opinion de Genette, qui partage une conception semblable à celle de Ducrot, en distinguant *l'histoire* (la suite d'événements racontés), *le récit* (les événements qui se sont effectivement produits) et *la narration* (l'acte de la production de l'énoncé lui-même). La distinction de Genette entre auteur / narrateur / perspective ressemble elle aussi, fort bien, à celle de Ducrot, entre sujet parlant / locuteur / énonciateur.

Ann Banfield, sur les propos de laquelle on aimerait s'y attarder un peu, se distancie de cette perspective et il serait utile d'en voir les raisons.

Remarquons, pour le début, qu'elle développe, tout comme les autres théoriciens, une théorie énonciative sur le SIL, en partageant l'idée que, si par l'énonciation, la langue se retourne sur elle-même, le rôle du sujet parlant est à redéfinir : « le sujet parlant et l'énoncé cessent d'être le simple véhicule, transparent, de l'expression et de la communication, pour devenir l'objet d'une attention explicitement consciente d'elle-même »<sup>15</sup>

Ce cadre théorique pourrait paraître un peu étonnant pour une recherche qui a pour fondement la théorie syntaxique de Chomsky, la grammaire générative-transformationnelle. Une hypothèse importante de l'étude est ainsi de démontrer qu'il n'y a pas une relation de transformation entre discours direct et discours indirect. C'est vrai, entre deux phrases (dont on choisit le verbe), telles :

---

<sup>14</sup> Banfield 1995 (1982).

<sup>15</sup> Banfield 1995 (1982) : 53.

Elle lui dit / chanta / hurla / murmura / jura / confia : « je suis fatiguée » (discours direct)  
Elle lui dit / chanta / hurla / murmura / jura / confia qu'elle était fatiguée (discours indirect)

il y a une un synonymie apparente, qui pourrait masquer le fait que les paroles effectivement prononcées dans les deux cas sont différentes.

Selon Banfield, les phrases rapportées au style indirect n'ont pas de fonction d'expression et de communication, ce qui permet de mieux saisir les différences entre le discours rapporté en style direct et le discours indirect, qui sont liés d'une manière autre que transformationnelle.

Apparemment, le comportement syntaxique des verbes de « communication » (comme ceux cités plus haut)<sup>16</sup> autoriserait l'idée de dérivation entre les deux types de discours (ou la source serait tantôt le discours direct, tantôt le discours indirect). On est face à un modèle de communication des plus habituels, entre un « je » et un « tu » mis en scène en tant que locuteur et allocutaire. Le parcours démonstratif de l'auteur est de montrer, dans un premier temps, que le discours direct et le discours indirect ne sont pas dans une relation de paraphrase ou de synonymie, vu qu'il ne disent pas la même chose sur les paroles effectivement prononcées et, dans un deuxième temps, de donner une nouvelle perception sur la subjectivité, ce qui permet à A. Banfield de formuler des règles qu'elle poursuit encore dans l'analyse du SIL, où, apparemment, la distinction discours direct – discours indirect semble être moins nette. Elle souligne, par exemple, l'idée que les exclamations qui apparaissent au SIL ne sont pas attribuées à une première personne, invisible, qui réagirait à la scène qu'elle nous décrit, mais à la personne à laquelle renvoie le pronom *il / elle*. D'autre part, les sentiments, les exclamations appartiennent au personnage, non pas au narrateur. Ce sont des procédés de fiction narrative, qui fournissent d'innombrables exemples de ce genre, à partir de *La Princesse de Clèves*, jusqu'aux romanciers contemporains. A. Banfield affirme que tous les procédés et tours subjectifs, imputables, d'habitude, à la première personne, doivent être interprétés comme l'expression du point de vue de la troisième personne. Il faudrait alors convenir que la III-ème personne du SIL, n'est pas le narrateur qui parle, qui raconte le monde. Le narrateur n'est, à vrai dire, qu'un énonciateur parmi les autres, qui apporte son point de vue.

Ayant fait ces précisions, A. Banfield parvient à énoncer sa thèse, selon laquelle la notion de point de vue ne dépend pas du rôle de l'énonciateur dans la communication. De plus, la subjectivité, même si elle est montrée dans la langue, ne dépend pas de l'acte de communication. Les énoncés appartenant au SIL seront donc des énoncés sans locuteurs. Force est de constater ici la différence qui sépare les idées de Ducrot et celles de Banfield là-dessus : si pour le premier la langue est, d'abord, communication, pour l'auteur des *Phrases sans parole* le langage est, avant tout, un objet de connaissance.

---

<sup>16</sup> Ils admettent un objet indirect renvoyant au destinataire

Dans les termes de cette théorie, les caractéristiques essentielles du SIL seraient les suivantes :

- dans le SIL, les paroles / pensées du sujet n'ont pas la prétention d'être reproduites exactement, il est possible qu'elles n'aient même pas de forme linguistique ;
- un énoncé au SIL correspond à une phrase sans locuteur. Du moment où les paroles et les pensées représentées échappent aux règles de la communication habituelle, entre un *je* et un *tu*, le « point de vue » devient une notion indépendante du rôle de l'énonciateur dans la communication (à l'encontre des théories de Ducrot et de la Scapoline)<sup>17</sup>. De là, une restriction dans la définition du SIL : le SIL ne peut être exprimé à la première ou à la deuxième personne<sup>18</sup>.

En échange, Banfield opère avec le concept de « sujet de conscience », auquel renvoient tous les éléments expressifs de l'énoncé. A l'encontre de Ducrot, elle refuse l'idée de l'existence de plusieurs sujets de conscience dans une phrase :

- une phrase peut exprimer la subjectivité sans être intégrée dans un contexte de communication (c'est-à-dire, un contexte qui englobe de marques de I-ère et de II-ème personne) ;
- la différence entre discours direct et SIL est que le dernier peut exprimer la subjectivité à la troisième personne. On a même conclu que le SIL est proche du discours direct, malgré la substitution de la personne ;
- le SIL peut être défini comme « la possibilité qu'offre la langue de dissocier expression et communication »<sup>19</sup>.

Les paroles et les pensées représentées au SIL permettent d'attribuer l'expressivité au référent d'un pronom à la troisième personne, propriété appelée « le point de vue de la troisième personne ». En échange, on remarque que, dans la ligne de Ducrot, l'idée de « point de vue » (ou « voix ») est toujours liée à celle d'énonciateur, dont il n'est pas nécessaire de marquer explicitement la présence dans l'énoncé.

Dans les textes littéraires, le point de vue peut être attribué à quelqu'un d'autre que la première personne. Les noms de qualité, les adjectifs, les évaluations en italiques sont l'expression du jugement d'une troisième personne et non de l'énonciateur de toute la phrase. A suivre cette démonstration, on observera que « tous ces faits suggèrent que dans les paroles et les pensées

---

<sup>17</sup> Voir les considérations Ann Banfield à la page 123, *op cit.*: „Dès lors que la langue cesse d'être subordonnée à la fonction de communication, rien n'empêche de concevoir des énoncés sans locuteur”

<sup>18</sup> Hypothèse que les autres n'acceptent pas.

<sup>19</sup> Banfield 1995 (1982) : 179. Dans la conception de Banfield, une expression ne peut contenir en même temps un élément subjectif de troisième personne (un *soi*) et un énonciateur.

représentées, la troisième personne peut avoir le comportement que la langue parlée réserve, normalement, à la première personne en tant que lieu de la subjectivité ou du point de vue »<sup>20</sup>.

La fonction la plus importante du SIL dans le roman est d'être un mode de représentation de la conscience. En littérature, le SIL comble une lacune de la langue parlée, en décrivant des états de conscience et des actes de pensée : « ce style permet de saisir des aspects de la nature de la conscience qu'on ne peut représenter ni en la mouvant dans une forme où la première personne change de référent (le discours direct) ni en la paraphrasant pour en faire une forme propositionnelle (le discours indirect) »<sup>21</sup>.

Le SIL laisse entendre que le processus de réflexion revêt la forme des paroles intérieures. C'est une manière d'articuler la pensée, « le résultat d'une véritable prise de distance de la langue par rapport à la communication », note A. Banfield<sup>22</sup>. On élimine la notion de « présent », de destinataire / auditeur et d'énonciateur. Il faut remarquer quand même, comme on le verra immédiatement, que le procédé n'est pas exclusivement réservé à la littérature ; dans le langage courant, par exemple, il a des emplois des plus intéressants, qui mériteraient une analyse à part.

Le problème de la subjectivité et du choix des personnes au SIL est repris par Anne Reboul<sup>23</sup> qui soutient qu'il faudrait y faire la différence entre deux types de pronoms de III-ème personne : « entre ceux qui sont utilisés pour faire référence à des objets ou à des individus différents du sujet de conscience et ceux qui sont utilisés pour faire référence au sujet de conscience ». Cette distinction devient extrêmement importante au moment où l'on hésite sur l'attribution du référent de la troisième personne.

Pour l'illustration, analysons de plus près l'exemple suivant, extrait de *l'Education sentimentale* de Gustave Flaubert :

« Il (Frédéric) s'y montra gai. Mme Arnoux était maintenant près de sa mère, à Chartres. *Mais il la retrouvait bientôt et finirait par être son amant* ».

(Flaubert, apud Reboul 2000: 22)

L'énonciation de la phrase que nous avons soulignée est ambiguë, puisqu'elle peut renvoyer à deux instances différentes, en étant interprétée :

- soit comme appartenant à Flaubert (étant donc une partie de la narration),
- soit comme un énoncé au SIL, qui rapporte les pensées de Frédéric.

---

<sup>20</sup> *Id.*, p. 152.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Cf. Reboul 2000.

Dans le premier cas, les actions sont considérées vraies, indubitables, effectivement accomplies, étant présentées par le narrateur omniscient, qui porte un jugement d'ensemble (interprétation : Frédéric a effectivement retrouvé Mme Arnoux et est devenu son amant). Dans le deuxième cas, celui du SIL, ces pensées appartiennent à Frédéric, qui ne fait que songer à une perspective plus ou moins éloignée. De cette manière, pour faire la différence entre les deux types d'interprétations possibles, on pourrait recourir à une préface illocutionnaire implicite: (Frédéric pense / croit / espère qu') *il la retrouvait bientôt et finirait par être son amant*. Bien sûr, ajoutons qu'une telle opération appartient exclusivement au lecteur, qui devrait se décider pour une piste de lecture ou une autre.

On considère aussi, à l'encontre des opinions de Banfield, qu'un énoncé au SIL peut avoir (et souvent c'est le cas) plusieurs sujets de conscience, puisque les pronoms de première personne qui apparaissent dans un énoncé premier, ayant un référent, peuvent changer de référent dans l'énoncé rapporté<sup>24</sup>.

D'autre part, si le SIL est employé largement dans un certain type de littérature, nous nous rallions à l'idée qu'il ne manque pas d'autres types de discours (historique, philosophique), et même dans le langage courant, quand nous avons à juger les paroles d'autrui.

En travaillant sur le SIL, des pistes de recherche très passionnantes se sont ouvertes et nous ont conduit à approfondir des idées qui se trouvent depuis quelque temps au centre de la réflexion en linguistique et analyse du discours. La langue est-elle, premièrement, un outil communicatif ou cognitif ? Dans quelle mesure les manières de rapporter le discours d'autrui se trouvent-elles dans une relation de dérivation et comment l'identité des « êtres du discours » est-elle préservée ? Quels seraient les rapports entre les différentes approches théoriques qui se confrontent dans le débat linguistique et comment gérer, par exemple, les distinctions sujet parlant / locuteur / énonciateurs / points de vue / sujets de conscience / être de discours ? Pourrait-on parler de subjectivité à la troisième personne et quelles en seraient les conséquences ?

Nous avons insisté sur l'enjeu de l'énonciation et de la subjectivité dans un type particulier d'organisation textuelle où l'observation du va-et-vient entre *dire* et *montrer* nous a mené à une réflexion qui reste encore ouverte.

---

<sup>24</sup> D'ailleurs, selon A. Reboul, le SIL à la première et la deuxième personne est également possible et il n'est pas le propre de la littérature ou de la fiction, comme l'a montré, par exemple, Käte Hamburger en 1981.

## BIBLIOGRAPHIE

- BANFIELD, Ann (1995) – *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*, Paris : Seuil, traduit de l'anglais (*Unspeakable Sentences*, 1982 pour la version originale).
- COHN, Dorrit (1981) – *La transparence intérieure. Modes de représentation de la vie psychique dans le roman*, Paris : Seuil, trad. de l'anglais par Alain Bony (1978, Princeton : Princeton University Press, pour la version originale).
- DUCROT, Oswald (1972) – *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- DUCROT, Oswald (1984) – *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- FLØTTUM, Kjersti (2002) – « La polyphonie dans une perspective macro-sémantique », in H. L. Andersen et H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001, Berne : Peter Lang.
- MAINGUENEAU, Dominique (1993) – *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Bordas.
- MOESCHLER, Jacques & Anne Reboul (1994) – *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.
- NØLKE, Henning, Michel Olsen (2000) – « Polyphonie : théorie et terminologie », in Olsen M. (éd) *Polyphonie - linguistique et littéraire*, II, édition électronique.
- NØLKE, Henning, Kjersti Fløttum, Coco Norén, C. (2004) – *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- RABATEL, Alain (1998) – *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- REBOUL, Anne (2000) – « Communication, fiction et expression de la subjectivité », *Langue française* 128, Paris : Larousse, 9-29.

## Textes de référence

- SP : André Gide, *La symphonie pastorale*, Paris : France Loisirs, 1997.
- CV : Adré Gide, *Les Caves du Vatican*, Paris : France Loisirs, 1997.